

Questions au feuillet

4. Provinces	1971/72
	\$
Terre-Neuve	495,959
Île-du-Prince-Édouard	95,108
Nouvelle-Écosse	535,558
Nouveau-Brunswick	362,195
Québec	3,333,932
Ontario	1,800,466
Manitoba	333,461
Saskatchewan	581,379
Alberta	494,089
Territoires du Nord-Ouest	56,871
Colombie-Britannique	766,286
Yukon	41,768
Canada	8,897,072

LES BREVETS DÉTENUS PAR LE CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES

Question n° 249—**M. Andre:**

1. Combien de brevets le Conseil national de recherches possède-t-il ou combien y en a-t-il qui sont détenus en son nom?

2. Sur combien de brevets perçoit-on des redevances et quel en est le montant total pour l'année financière 1971-1972?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): En ce qui concerne le Conseil national de recherches du Canada et la Société des brevets et d'exploitation Limitée, la réponse est la suivante: 1. Au 31 mars 1972, la Société canadienne des brevets et d'exploitation Limitée a administré 350 inventions venant du Conseil national de recherches du Canada, 124 de ces inventions étaient licenciées.

2. Durant l'année financière 1971-72, la Société canadienne des brevets et d'exploitation Limitée a reçu des redevances de \$146,904.83 de licences sur 108 inventions.

LES TRAVAUX PUBLICS—L'ACQUISITION D'IMMEUBLES, RUE WELLINGTON À OTTAWA

Question n° 287—**M. Hees:**

1. Le gouvernement a-t-il acheté ou est-il en train d'acheter une ou des propriétés situées sur le côté sud de la rue Wellington entre les rues Elgin et Bank et, dans l'affirmative, de quelle(s) propriété(s) s'agit-il et quel est le prix d'achat de chacune?

2. Si aucune procédure d'expropriation n'est utilisée, une pression a-t-elle été exercée sur l'un ou l'autre des propriétaires pour l'inciter à vendre sa propriété au gouvernement?

3. Le gouvernement a-t-il l'intention d'utiliser l'un ou l'autre des immeubles acquis de cette façon et, dans l'affirmative, à quelles fins?

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Travaux publics): 1. Oui. Nous avons terminé les pourparlers visant à l'achat des terrains et de l'immeuble de la Compagnie d'assurance-vie Métropolitaine situés en bordure de la rue Wellington ainsi que de l'immeuble Orme qui appartient également à la Métropolitaine, situé sur le côté nord de la rue Sparks et complémentaire aux locaux de la Compagnie Métropolitaine ayant façade sur la rue Sparks. Le prix d'achat de l'immeuble et des biens de la Métropolitaine est de \$15,200,000 et le coût estimatif du déplacement des ordinateurs est de \$250,000.

[L'hon. M. Andras.]

2. Non.

3. Oui. Le gouvernement a un besoin pressant à Ottawa de locaux à bureaux supplémentaires et l'immeuble de la Compagnie d'assurance-vie Métropolitaine qui est en bon état, occupe un endroit idéal à cet égard. Il permettra de répondre de façon satisfaisante aux besoins d'un certain nombre de ministères, tout en tenant compte de la date d'expiration d'un certain nombre de baux en vigueur. Il pourra également servir à d'autres fins, notamment à répondre aux besoins du Parlement, dont ceux des groupes de soutien.

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. John Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, le gouvernement juge acceptables les avis de motion portant production de documents n° 1, 30 et 46. Avis de motion portant production de documents n°...

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable secrétaire parlementaire peut-il mettre un frein à son enthousiasme durant quelques instants. Je crois qu'il a parlé des avis de motion n° 1, 30 et 46. Plaît-il à la Chambre que ces avis de motion soient adoptés d'office?

Des voix: D'accord.

LES DÉPENSES DES CANDIDATS AUX ÉLECTIONS DU 30 OCTOBRE 1972

Motion n° 1—**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production d'un rapport exposant les dépenses globales d'élection de chaque candidat à l'élection générale du 30 octobre 1972, établi par circonscription et fondé sur l'état des dépenses d'élection que fournit chaque candidat comme l'exige l'article 63 de la Loi électorale du Canada, indiquant, en outre, les noms des candidats, dans chaque circonscription, dont l'état des dépenses d'élection n'a pas été transmis.

(La motion est adoptée.)

LES PLÉBISCITES OU RÉFÉRENDUMS DEPUIS 1867

Motion n° 30—**M. Forrestall:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copies de tous les plébiscites ou référendums qu'ont eu lieu depuis 1867 et, dans chaque cas le texte figurant sur le bulletin de vote ainsi que les résultats et la disposition légale.

(La motion est adoptée.)

LES SOCIÉTÉS PHARMACEUTIQUES SE CONFORMANT À LA NORME 74-GP-1 C

Motion n° 46—**M. Orlikow:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie d'une liste des sociétés pharmaceutiques qui se conforment à la norme gouvernementale (74-CP-1 c) établie pour le gouvernement par le Conseil consultatif de l'acquisition des drogues.